



Camcorder, Digital Still Camera,
Digital Camera, Interchangeable Lens Camera,
Interchangeable Lens, Accessory

SONY®

LIMITED WARRANTY

U.S. and Canada only – 1 year

Sony Electronics Inc. solely for purchases made in the United States and Sony of Canada Ltd. solely for purchases made in Canada (collectively "Sony") warrants this product against defects in material or workmanship for the original owner and any subsequent end user owner(s) ("You" or "Your") for the time period set forth above as set forth herein. Pursuant to this Limited Warranty, Sony will, at its option, (i) repair the product using new or refurbished parts or (ii) replace the product with a new or recertified/refurbished product of the same (or similar) model. For purposes of this Limited Warranty, "recertified" or "refurbished" means a product or part that has been returned to its original specifications. **In the event of a defect, these are Your exclusive remedies.** Sony does not warrant that the operation of the product will be uninterrupted or error-free.

Term: For the time period set forth above from the original date of purchase of the product when purchased directly from Sony or Sony authorized dealer (To determine if a dealer is in the Sony authorized dealer network, please visit US: www.sony.com/retailers; Canada: <https://dealerlocator.sony.ca/locator>; or contact Sony directly), Sony will, at its option, repair or replace with a new, recertified or refurbished product or part, any product or part determined to be defective.

This Limited Warranty covers only the hardware components packaged with the product. It does not cover separate accessories, technical assistance for hardware or software usage and it does not cover any software products whether or not contained in the product, and other included content; any such software or other included content is provided "AS IS" unless expressly provided for in any enclosed software Limited Warranty or End User License Agreement. Please refer to the End User License Agreement(s) included with the product for Your rights and obligations with respect to the software or other included content. If You purchased an extended service plan, please refer to the service plan for the coverage, duration and terms of service. Extended service plans are not governed by this Limited Warranty.

To obtain warranty service, You must deliver the product, in either its original packaging or packaging affording an equal degree of protection to a Sony authorized service center together with a dated purchase receipt in order to obtain warranty service. Sony cannot guarantee that it will be able to repair any product under this warranty or make a product exchange without risk to or loss of software or data. **It is Your responsibility to remove or backup any removable media or parts, data, software or other materials You may have stored or preserved on Your product. It is likely that any media or parts, data, software, or other materials (like pictures, music, videos, etc.) will be lost or reformatted during service and Sony will not be responsible for any such damage or loss.** Contact the following for specific instructions on how to obtain warranty service for Your product:

For purchases made in the UNITED STATES:

Visit Sony's Website: www.sony.com/support
Or call the Customer Experience Center: 1-800-222-SONY (7669)

To register Your product or for contact information to purchase accessories or parts go to Sony's Website

For purchases made in CANADA:

Visit Sony's Website: www.sony.ca/support
Or call the Customer Experience Center: 1-877-899-SONY (7669)

To register Your product or for contact information to purchase accessories or parts go to Sony's Website

On-site service for televisions of certain dimensions may be available to a customer living within a 50km radius of an authorized Sony service facility, provided the residence can be accessed by an on-road service vehicle.

Repair/Replacement Warranty: This Limited Warranty shall apply to any repair, replacement part or replacement, recertified or refurbished product for the remainder of the original Limited Warranty period or for ninety (90) days, whichever is longer. Any parts or product replaced under this Limited Warranty will become the property of Sony. Any replacement, recertified or refurbished product provided under this Limited Warranty may, at Sony's option, vary in color and/or cosmetic design from the original product and may not include any original engraving or similar customization/personalization.

Sony is not responsible for, and this Limited Warranty does not cover, any damage arising from a failure to operate the product within its intended uses, or otherwise follow the owner's manual and safety instructions relating to the product's use and installation. Sony is not responsible for any labor or parts costs you incur relating to repairs or services from providers/servicers other than from a Sony authorized service center. This Limited Warranty only covers product issues caused by defects in material or workmanship during ordinary consumer use. This Limited Warranty does not cover products purchased from sources other than Sony or a Sony authorized dealer (including non-authorized online auctions), or issues due to: (i) outdoor exposure and other acts of nature; (ii) power surges; (iii) accidental damage; (iv) abuse; (v) limitations of technology; (vi) cosmetic damage; (vii) contact with liquid, heat, humidity or perspiration, sand, smoke, or foreign materials; (viii) damage, malfunction and/or failure to product resulting from use of parts or supplies not sold or authorized by Sony; (ix) damage, malfunction and/or failure to product resulting from servicing not authorized or performed by Sony or a Sony authorized service center; (x) computer or internet viruses, bugs, worms, or Trojan Horses; (xi) malfunctions due to peripherals/accessories; (xii) modifications of or to any part of the product, including "rooting" or other modifications to control the behavior of the product or any factory installed operating system; (xiii) consumable parts such as batteries; or (xiv) any product where the factory-applied serial number has been altered or removed from the product. Further, to the extent this product incorporates use of a display, please note that a display contains hundreds of thousands of individual pixels, and displays typically contain a small number of pixels that do not function properly. This Limited Warranty does not cover up to .01% pixel outages (small dot picture elements that are dark or incorrectly illuminated).

This Limited Warranty does not cover Sony products sold "AS IS" or "WITH ALL FAULTS" or consumables (such as fuses or disposable batteries). Sony will not replace missing components from any package purchased "Open Box" or "AS IS". This Limited Warranty is valid only in the United States and Canada (as applicable).

LIMITATION ON DAMAGES: SONY SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES FOR BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITION ON THIS PRODUCT. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST SONY BE GREATER THAN THE ORIGINAL PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT FROM SONY OR AN AUTHORIZED SONY DEALER.

DURATION OF IMPLIED WARRANTIES OR CONDITIONS: EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ON THIS PRODUCT IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THIS LIMITED WARRANTY.

Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations or exclusions may not apply to You. This Limited Warranty gives You specific legal rights and You may have other rights which vary from jurisdiction to jurisdiction.

For purchases made in the U.S.: Read the following Dispute Resolution/Arbitration provision carefully. It details Your rights and instructions should a dispute related to the product arise.

What Happens If We Have A Dispute: Should a dispute or claim arise related to the product, Your purchase and/or use of the product, the terms of this Limited Warranty, or any service provided under the terms of this Limited Warranty (including any repair or replacement) ("Dispute"), You and Sony agree that the **Dispute shall be resolved exclusively through binding arbitration. YOU UNDERSTAND AND ACKNOWLEDGE THAT BY AGREEING TO ARBITRATION, YOU ARE GIVING UP THE RIGHT TO LITIGATE (OR PARTICIPATE IN AS A PARTY OR CLASS MEMBER) IN ANY DISPUTES IN COURT. You also agree that ANY DISPUTE RESOLUTION PROCEEDING WILL ONLY CONSIDER YOUR INDIVIDUAL CLAIMS, AND BOTH PARTIES AGREE NOT TO HAVE ANY DISPUTE HEARD AS A CLASS ACTION, REPRESENTATIVE ACTION, CONSOLIDATED ACTION, OR PRIVATE ATTORNEY GENERAL ACTION.** Despite the above, You have the right to litigate any Dispute on an individual basis in small claims court or other similar court of limited jurisdiction, to the extent the amount at issue does not exceed \$15,000, and as long as such court has proper jurisdiction and all other requirements (including the amount in controversy) are satisfied.

Arbitration Instructions. To begin Arbitration, either You or Sony must make a written demand to the other for arbitration. The Arbitration will take place before a single arbitrator. The arbitration will be administered in keeping with the Expedited Procedures of the Commercial Arbitration Rules and the Supplementary Proceedings for Consumer-Related disputes ("Rules") of the American Arbitration Association ("AAA"), when applicable and in effect when the claim is filed. You may get a copy of AAA's Rules by contacting AAA at (800) 778-7879 or visiting www.adr.org. The filing fees to begin and carry out arbitration will be shared between You and Sony, but in no event shall Your fees ever exceed the amount allowable by the special rules for Consumers Disputes provided for by AAA, at which point Sony will cover all additional administrative fees and expenses. This does not prohibit the Arbitrator from giving the winning party their fees and expenses of the arbitration when appropriate pursuant to the Rules. Unless You and Sony agree differently, the arbitration will take place in the county and state where You live, and applicable federal or state law shall govern the substance of any Dispute during the arbitration. However, the Federal Arbitration Act, 9 U.S.C. § 1, et seq., will govern the arbitration itself and not any state law on arbitration. The Arbitrator's decision will be binding and final, except for a limited right of appeal under the Federal Arbitration Act.

Opt-Out Instructions. IF YOU DO NOT WISH TO BE BOUND BY THE BINDING ARBITRATION PROVISION, THEN: (1) You must notify Sony in writing within 30 days of the date that You purchased the product; (2) Your written notification must be mailed to Sony Electronics Inc., 16535 Via Esprillo, MZ 1105, San Diego CA 92127, Attn: Legal Department; AND (3) Your written notification must include (a) Your NAME, (b) Your ADDRESS, (c) the DATE You purchased the product, and (d) a clear statement that "YOU DO NOT WISH TO RESOLVE DISPUTES WITH ANY SONY ELECTRONICS ENTITY THROUGH ARBITRATION AND/OR BE BOUND BY THE CLASS ACTION WAIVER."

Opting out of this dispute resolution procedure will not affect the coverage of the Limited Warranty in any way, and You will continue to enjoy the benefits of the Limited Warranty.

Printed in Thailand

SONY®

GARANTIE LIMITÉE

É.-U. et Canada uniquement – 1 an

Sony Electronics Inc. exclusivement pour les achats effectués aux États-Unis et Sony du Canada Ltée. exclusivement pour les achats effectués au Canada (collectivement « Sony ») garantit ce produit contre les défauts de matériaux ou de fabrication pour le propriétaire d'origine et tous les propriétaires utilisateurs finaux suivants (« Vous » ou « Vos ») pendant la période définie ci-dessus et comme indiqué dans les présentes. Conformément à cette Garantie limitée, Sony, à son gré, (i) réparera le produit en utilisant des pièces neuves ou remises en état ou (ii) remplacera le produit par un produit neuf ou recertifié/remis en état du même modèle (ou similaire). Aux fins de la présente Garantie limitée, les termes « recertifié » ou « remis en état » désignent un produit ou une pièce qui a retrouvé ses spécifications d'origine. **En cas de défaut, ce sont Vos recours exclusifs.** Sony ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur du produit.

Modalité : Pendant la période définie ci-dessus à compter de la date d'achat du produit directement chez Sony ou un vendeur autorisé Sony (pour déterminer si un vendeur fait partie du réseau de vendeurs autorisés de Sony, veuillez visiter, pour les É.-U. : www.sony.com/retailers; pour le Canada : <https://dealerlocator.sony.ca/locator>; ou contactez Sony directement), Sony, à son gré, réparera ou remplacera par un produit ou une pièce recertifié(e) ou remis(e) en état tout produit ou pièce défaillant(e).

Cette garantie limitée couvre uniquement les composants matériels emballés avec le produit. Elle ne couvre pas les accessoires séparés, l'assistance technique pour l'utilisation du matériel ou du logiciel et elle ne couvre pas les produits logiciels contenus ou non dans le produit, et tout autre contenu inclus; tout logiciel ou autre contenu inclus est fourni « EN L'ÉTAT » sauf indication contraire conformément à la Garantie limitée du logiciel joint ou à la Licence d'utilisation de l'utilisateur final. Veuillez vous reporter à la Licence d'utilisation de l'utilisateur final incluse avec le produit pour connaître vos droits et obligations en ce qui concerne le logiciel ou tout autre contenu inclus. Si vous avez acheté un plan de services étendu, veuillez vous reporter au plan de services pour connaître l'étendue de la couverture, la durée et les conditions d'utilisation. Les plans de services étendus ne sont pas régis par cette Garantie limitée.

Pour obtenir un service de garantie, vous devez livrer le produit, dans son emballage d'origine ou un emballage offrant un niveau de protection équivalent, à un centre de service autorisé Sony accompagné du reçu d'achat daté afin d'accéder au service de garantie. Sony n'est pas en mesure de garantir la réparation d'un produit au titre de ladite garantie ou l'échange d'un produit sans risque d'altérer le logiciel ou de perdre des données. **Il relève de votre responsabilité de retirer ou sauvegarder tout média ou toute pièce amovible, toutes données, tout logiciel ou autre matériel stocké ou conservé sur votre produit. Il est probable que tout média ou toute pièce, toutes données, tout logiciel ou autre matériel (comme des images, de la musique, des vidéos, etc.) soit perdu ou reformaté pendant le service et Sony ne pourra être tenu pour responsable dudit dommage ou de ladite perte.** Contactez les services suivants pour des instructions spécifiques sur la façon d'obtenir un service de garantie pour votre produit :

Pour les achats effectués aux ÉTATS-UNIS :

Visitez le site Web Sony : www.sony.com/support
Ou appelez le centre d'expérience client : 1-800-222-SONY (7669)

Pour enregistrer votre produit ou obtenir des coordonnées pour acheter des accessoires ou des pièces, rendez-vous sur le site Web Sony

Pour les achats effectués au CANADA :

Visitez le site Web Sony : www.sony.ca/support
Ou appelez le centre d'expérience client : 1-877-899-SONY (7669)

Pour enregistrer votre produit ou obtenir des coordonnées pour acheter des accessoires ou des pièces, rendez-vous sur le site Web Sony

Un service sur place pour les téléviseurs de certaines dimensions est disponible pour les clients vivant dans un rayon de 50 km d'un local de service Sony autorisé, à condition que le lieu de résidence soit accessible à un véhicule de service.

Garantie de réparation/remplacement : Cette Garantie limitée s'applique à toute réparation, pièce de rechange ou tout produit de remplacement, recertifié ou remis en état pendant la période restante de la Garantie limitée d'origine ou pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, la plus longue date étant celle retenue. Toute pièce ou tout produit remplacé(e) au titre de ladite Garantie limitée sera la propriété de Sony. Tout produit de remplacement, recertifié ou remis en état fourni au titre de ladite Garantie limitée peut, au gré de Sony, être de couleur et/ou d'aspect différent par rapport au produit d'origine et peut ne pas inclure de gravure d'origine ou une personnalisation similaire.

Sony n'est pas responsable de, et ladite Garantie limitée ne couvre pas, tout dommage survenu suite à une utilisation du produit ne respectant pas ses utilisations prévues, ou autrement le non-respect du manuel du propriétaire et des consignes de sécurité se rapportant à l'utilisation et à l'installation du produit. Sony ne pourra être tenue responsable des frais liés à la main-d'œuvre ou à l'achat de pièces payées suite à une réparation ou des services offerts par un centre autre que ceux dûment autorisés par Sony. Ladite Garantie limitée couvre uniquement les dommages causés au produit par des défauts de matériaux ou de fabrication pendant son utilisation normale par le client. Ladite Garantie limitée ne couvre pas les produits achetés auprès de sources autres que Sony ou un vendeur autorisé Sony (y compris les ventes aux enchères en ligne non autorisées), ou les dommages causés par : (i) une exposition extérieure et d'autres actes de la nature; (ii) les surtensions; (iii) un dommage accidentel; (iv) un abus; (v) les limites de la technologie; (vi) un dommage cosmétique; (vii) le contact avec un liquide, la chaleur, l'humidité ou la sauer, le sable, la fumée ou des matériaux étrangers; (viii) les dommages, défaillances et/ou tout fonctionnement incorrect du produit suite à une réparation effectuée avec des pièces ou fournitures n'étant pas vendues ou autorisées par Sony; (ix) les dommages, défaillances et/ou tout fonctionnement incorrect du produit suite à des services non offerts ou autorisés par Sony ou un centre autre que ceux dûment autorisés par Sony; (x) les virus informatiques ou circulant sur Internet, les bogues, les vers ou les chevaux de Troie; (xi) les dysfonctionnements dus à des périphériques/accessoires; (xii) les modifications apportées à une pièce du produit, incluant l'enracinement ou toute autre modification visant à contrôler le comportement du produit ou tout système d'exploitation installé à l'usine; (xiii) les consommables comme les batteries; ou (xiv) tout produit dont le numéro de série appliqué à l'usine a été altéré ou retiré du produit. En outre, dans la mesure où ledit produit requiert l'utilisation d'un écran, veuillez noter qu'un écran contient des centaines de milliers de pixels individuels, et les écrans contiennent généralement un petit nombre de pixels qui ne fonctionnent pas correctement. Ladite Garantie limitée ne couvre pas les défauts de pixels à hauteur de 0,01 % (petits éléments d'image sous forme de points sombres ou mal éclairés).

Ladite Garantie limitée ne couvre pas les produits Sony vendus « EN L'ÉTAT » ou « AVEC DÉFAUTS » ou les consommables (comme les fusibles ou les piles jetables). Sony ne remplacera pas les composants manquants d'un emballage acheté comme « Boîte ouverte » ou « EN L'ÉTAT ». Ladite Garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis et au Canada (selon le cas).

LIMITATIONS DES DOMMAGES-INTÉRÊTS : SONY NE PEUT PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION D'UNE GARANTIE EXPRÈSE OU IMPLICITE OU D'UNE CONDITION SUR CE PRODUIT. TOUT RECOURS DE SONY NE POURRA PAS EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT D'ORIGINE DU PRODUIT VENDU PAR SONY OU UN VENDEUR SONY AUTORISÉ.

DURÉE DES GARANTIES OU DES CONDITIONS IMPLICITES : SAUF DANS LA MESURE OÙ CELA EST INTERDIT PAR LA LOI EN VIGUEUR, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SUR CE PRODUIT EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LADITE GARANTIE LIMITÉE.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, ou autorisent les limitations de durée d'une garantie implicite, ainsi les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Ladite Garantie limitée vous octroie des droits spécifiques reconnus par la loi et vous pouvez bénéficier d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Pour les achats effectués aux États-Unis : Lisez attentivement la clause de résolution/d'arbitrage des litiges suivante. Vos droits et les étapes à suivre en cas de litige lié au produit y sont détaillés.

Que se passe-t-il en cas de litige : En cas de litige ou de réclamation lié(e) au produit, à votre achat et/ou à l'utilisation du produit, aux clauses de ladite Garantie limitée, ou à un service fourni conformément aux conditions de ladite Garantie limitée (incluant une réparation ou un remplacement) (« Litige »), vous et Sony acceptez que le litige soit résolu exclusivement à travers un arbitrage exécutoire. **VOUS COMPRENEZ ET RECONNAÎSSEZ QU'EN ACCEPTANT L'ARBITRAGE VOUS AVEZ LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE POUR (OU DE PARTICIPER EN TANT QUE PARTIE OU MEMBRE DU RECOURS À) LA RÉSOLUTION DES LITIGES DEVANT UN TRIBUNAL.** Vous acceptez également que TOUTE PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS CONSIDÉRERA UNIQUEMENT VOS REVENDICATIONS INDIVIDUELLES, ET LES DEUX PARTIES ACCEPTENT QU'UN LITIGE NE SOIT PAS ENTENDU COMME UN RECOURS COLLECTIF OU UN RECOURS DU PROCUREUR GÉNÉRAL. Malgré les indications ci-dessus, vous avez le droit d'intenter une action en justice de manière individuelle devant la Cour des petites créances ou une Cour similaire à la compétence limitée, dans la mesure où le montant en question n'excède pas 15 000 \$, et aussi longtemps que la dite Cour soit compétente et que toutes les autres exigences (incluant le montant en litige) soient satisfaites.

Consignes d'arbitrage. Pour commencer l'arbitrage, vous ou Sony devez faire une demande d'arbitrage écrite à l'autre partie. L'arbitrage aura lieu devant un seul arbitre. L'arbitrage sera géré en suivant les Procédures accélérées des Règles d'arbitrage commercial et les Procédures additionnelles (les « Règles ») de l'association américaine d'arbitrage (« AAA ») pour les différends de consommateur, si elles sont applicables et en vigueur au moment où la réclamation est traitée. Vous pouvez demander une copie des Règles de l'AAA en contactant l'AAA au (800) 778-7879 ou en visitant le site Web www.adr.org. Les droits de dépôt pour commencer et mener l'arbitrage seront partagés entre vous et Sony, mais vos frais ne devront en aucun cas excéder le montant permis par les règles spécifiques de l'AAA pour les différends de consommateur, après quoi Sony couvrira tous les frais administratifs et dépenses additionnels. Ce paragraphe n'interdit pas à l'arbitre de restituer à la partie ayant obtenu gain de cause les frais et dépenses qu'elle a engagées dans l'arbitrage lorsque les Règles le permettent. Sauf si Sony et vous en conveniez autrement, l'arbitrage aura lieu dans le pays et l'État où vous vivez, et la loi fédérale ou d'État applicable régira le fond du différend pendant l'arbitrage. Cependant, la Loi sur l'arbitrage fédéral 9 U.S.C. § 1, et seq., régira l'arbitrage et non une quelconque loi d'État sur l'arbitrage. La décision de l'arbitre sera obligatoire et définitive, sauf dans le cadre d'un droit d'appel limité conformément à la Loi sur l'arbitrage.

Consignes d'exclusion. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE CONTRAINT PAR LA CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE, ALORS : (1) Vous devez en informer Sony par écrit dans les 30 jours à compter de la date d'achat du produit; (2) Votre notification écrite doit être envoyée par courrier à Sony Electronics Inc., 16355 Via Esprillo, MZ 1105, San Diego CA 92127, à l'attention de : Service juridique; ET (3) Votre notification écrite doit inclure (a) votre NOM (b) votre ADRESSE, (c) la DATE d'achat du produit, et (d) une déclaration claire stipulant que « VOUS NE SOUHAITEZ PAS RÉSOLURE LES DIFFÉRENDS AVEC UNE ENTITÉ SONY ELECTRONICS À TRAVERS L'ARBITRAGE ET/OU ÊTRE CONTRAINT PAR LA RENONCIATION À INITIER OU PARTICIPER À UN RECOURS COLLECTIF ».

Décider de ne pas adhérer à cette procédure de résolution des différends n'affectera en aucun cas la couverture de la Garantie limitée et vous continuerez à bénéficier des avantages de la garantie limitée.